

Fiche réflexe en cas d'incident / accident sur l'aérodrome de Niort Marais poitevin

Rappels :

Incident : Événement autre qu'un accident lié à l'utilisation d'un aéronef, qui compromet ou pourrait compromettre la sécurité [...] exemples : crevaison, sortie de piste,...

Accident : Événement lié à l'utilisation d'un aéronef qui se produit entre le moment où une personne monte à bord avec l'intention d'effectuer un vol et durant lequel :

- une personne est mortellement ou grièvement blessée du fait qu'elle se trouve à bord ou en contact avec l'aéronef [...]
- l'aéronef subit des dommages ou une rupture structurelle [...]
- l'aéronef a disparu ou est totalement inaccessible

L'AFIS est ouvert : Prévenir l'AFIS AU **05.49.24.37.22**

Si l'AFIS ne décroche pas après plusieurs essais, appliquer la procédure AFIS fermé.

L'AFIS est fermé : Prévenir les secours, Pompier **18**, police **17**, Samu **15**

Prévenir l'AFIS d'astreinte au
06.15.92.37.63 ou au **06.86.27.86.01**

En cas d'accident, prévenir la Gendarmerie
des Transports Aériens au **05.56.55.68.08**

Dans la mesure du possible mettre en place les mesures
de sécurité (guider les secours, veiller la fréquence radio,
conserver un téléphone joignable par les secours,...)

En tous les cas :

- ne pas déplacer l'aéronef sans en avoir reçu l'autorisation de l'autorité compétente et du propriétaire.
- ne pas être trop nombreux en piste afin d'éviter les risques de sur-accident
- ne pas se précipiter afin d'éviter le risque de sur-accident